

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Après un recul de 5,5 % du PIB réel en 2020, un rebond de l'activité économique de 6,5 % est attendu en 2021.

- Cette perspective est beaucoup plus optimiste que celle du *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, dans lequel une hausse de 4,2 % était estimée en 2021.

La progression du PIB réel en 2021 sera plus vigoureuse que celles attendues au Canada et aux États Unis, les principaux partenaires commerciaux du Québec.

L'évolution de la pandémie demeure un risque pour les perspectives économiques. Par ailleurs, la rareté de main-d'œuvre, qui touche les économies avancées, ainsi que les déséquilibres observés à l'échelle mondiale, tels que les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement et la montée des prix de l'énergie, pourraient exercer des pressions inflationnistes et ralentir la croissance.

LA SITUATION BUDGÉTAIRE AU QUÉBEC

En 2021-2022, le solde budgétaire après les versements des revenus consacrés au Fonds des générations est déficitaire de 6,8 milliards de dollars. Le cadre financier prévoit une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 1,3 milliard de dollars en 2022-2023, de 1,0 milliard de dollars en 2023-2024 et de 500 millions de dollars en 2024-2025 et en 2025-2026.

Les revenus atteignent 131,1 milliards de dollars en 2021-2022, avec une croissance de 6,9 %. Celle-ci atteindra 1,8 % en 2022-2023. Les dépenses¹ s'élèvent à 126,7 milliards de dollars en 2021-2022, avec une croissance de 11,7 %. Celle-ci atteindra 4,4 % en 2022-2023.

CADRE FINANCIER DE 2020-2021 À 2025-2026

(en millions de dollars)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	TCAM ⁽¹⁾
Revenus autonomes	91 868	101 608	104 854	108 245	112 324	116 090	
Transferts fédéraux	30 716	29 464	28 517	29 898	29 415	30 170	
Total des revenus	122 584	131 072	133 371	138 143	141 739	146 260	
Variation en %	4,8	6,9	1,8	3,6	2,6	3,2	3,8
Dépenses de portefeuilles	-105 664	-118 106	-123 363	-127 185	-131 172	-136 379	
Service de la dette	-7 689	-8 565	-8 846	-8 743	-8 999	-8 985	
Total des dépenses	-113 353	-126 671	-132 209	-135 928	-140 171	-145 364	
Variation en %	-0,6	11,7	4,4	2,8	3,1	3,7	4,1
Mesures de soutien et de relance COVID-19	-12 995	-7 610	-978	-94	-18	—	
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-462	-350	-1 230	-1 265	-819	-13	
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	—	—	-1 250	-1 000	-500	-500	
SURPLUS (DÉFICIT)	-4 226	-3 559	-2 296	-144	231	383	
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 313	-3 288	-3 251	-3 899	-4 257	-4 400	
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-7 539	-6 847	-5 547	-4 043	-4 026	-4 017	
Modifications comptables ⁽²⁾	-3 221	—	—	—	—	—	
Utilisation de la réserve de stabilisation	10 760	1 221	—	—	—	—	
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	—	-5 626	-5 547	-4 043	-4 026	-4 017	

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

(1) Il s'agit du taux de croissance annuel moyen, qui correspond à la moyenne géométrique sur six ans, soit de 2020-2021 à 2025-2026.

(2) Il s'agit des modifications comptables attribuables à l'effet du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert pour les années antérieures à 2020-2021.

(3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

¹ Les dépenses sont celles avant la prise en compte des mesures de soutien et de relance mises en œuvre pour lutter contre la COVID-19 et avant l'effet du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.

RÉDUCTION DE LA DETTE

Au 31 mars 2021, la dette brute s'établissait à 210,1 milliards de dollars, soit 46,8 % du PIB. Le poids de la dette brute diminuera à 44,3 % au 31 mars 2022, en deçà de l'objectif de 45 %. Il s'agit d'une diminution de 2,5 points de pourcentage qui s'explique par la forte reprise économique. Le ratio de la dette brute au PIB devrait poursuivre sa diminution au cours des années à venir pour s'établir à 42,5 % au 31 mars 2026, et ce, grâce à la croissance économique, à l'amélioration de la situation financière et aux versements au Fonds des générations.

– En 2021-2022 et en 2022-2023, les versements au Fonds des générations s'établiront à 3,3 milliards de dollars.

PROGRAMME DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DE 2021-2022 À 2025-2026

(en millions de dollars)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Besoins financiers nets	19 153	16 532	13 981	13 839	15 263
Remboursements d'emprunts	12 912	14 408	16 017	19 116	17 022
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	—	—	—	—	—
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	-8 552	—	—	—	—
Variation de l'encaisse	—	—	—	—	—
Transactions en vertu de la politique de crédit ⁽¹⁾	1 019	—	—	—	—
TOTAL	24 532	30 940	29 998	32 955	32 285

Note : Un montant positif représente un besoin de financement, alors qu'un montant négatif indique une source de financement.

(1) Dans le cadre de la politique de crédit, qui vise à limiter le risque relatif aux contrepartistes, le gouvernement débourse ou encaisse des montants à la suite notamment des mouvements des taux de change. Ces montants n'ont pas d'effet sur la dette.

Pour l'année 2021-2022, le programme de financement est révisé à la baisse de 3,9 milliards de dollars par rapport au budget de mars 2021 et s'établit à 24,5 milliards de dollars. La révision à la hausse des emprunts effectués par anticipation est le principal facteur expliquant la diminution du programme de financement. Cette diminution est contrebalancée, en partie, par une augmentation des besoins en vertu des transactions liées à la politique de crédit.

Alors que la moyenne des 10 dernières années s'établit à 24 %, le gouvernement a réalisé jusqu'à maintenant, pour l'année 2021-2022, 32 % de ses emprunts sur les marchés étrangers :

- 1 milliard de dollars américains (1,25 milliard de dollars canadiens);
- 2,5 milliards d'euros (3,7 milliards de dollars canadiens);
- 250 millions de francs suisses (337 millions de dollars canadiens).

À ce jour, environ 97 % des emprunts réalisés en 2021-2022 avaient une échéance de 10 ans et plus.

Au 31 mars 2021, l'échéance moyenne de la dette s'élevait à environ 11 ans.

Le Québec a réalisé une émission d'obligations vertes de 500 millions de dollars canadiens en mai 2021.

Au total, six émissions d'obligations vertes, totalisant 3,3 milliards de dollars canadiens, ont eu lieu depuis le lancement du programme en 2017.

COTES DE CRÉDIT

La cote de crédit du Québec est évaluée par six agences de notation. En 2021, malgré les fortes turbulences causées par la pandémie, les six agences qui notent le Québec ont confirmé sa cote de crédit avec une perspective stable.

COTES DE CRÉDIT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Moody's	Aa2	Stable
Fitch Ratings	AA-	Stable
DBRS Morningstar	AA (low)	Stable
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable
China Chengxin International (CCXI) ⁽¹⁾	AAA	Stable

Note : Il s'agit des cotes de crédit du Québec au 9 novembre 2021.

(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.

